

would inform the House as to the motives which induced them to invite that gentleman to join them, and also the terms, conditions and policy involved in his accession to office. Then, during last Session, there were various Acts organizing certain departments of the Government, passed by a large majority. The Government invited the House to affirm, and the House did affirm, that it was necessary, in the public interests, that there should be separate departments for the management of the Inland Revenue of the country. The first Minister of that department became Lieutenant Governor of Ontario, since nine months ago, but his successor has not yet been appointed. Now, it seemed from this that one of two things must follow. Either the Government changed its mind as to the necessity of the Department, or that the public interests had suffered. Then the House had been informed last Session that the Government considered it necessary in organizing the Departments to have reference to the numerical strength of the various Provinces in the House, and apportioned the members of the Privy Council accordingly, giving a certain proportion to each Province, making a total number of 13 Departments. The great Province of Ontario, which had assigned to it five members of the Privy Council in the first formation of the Government, had, since December, 1867, but four, and since July, 1868, only three. These were points in which the House ought to receive information.

Sir John A. Macdonald said that of late years such explanations were not usually given until an answer had been made to the Speech from the Throne. It was right enough to ask for them, but that was not usually the stage to make them; still he would answer the hon. member with regard to the accession of Mr. Howe to office, the question asked was really one *pro forma*, as his hon. friend and the country at large had been informed through the papers very fully of all the circumstances. Mr. Howe could not be considered as being in opposition to the Government last session. His position was different. He was in opposition to all the Governments under Confederation. His position was one of hostility to Confederation and the Confederation Act. On the floor of the House, however, he carefully guarded himself, neither taking the position of a regular supporter nor that of an opponent of the Government. His position was one of isolation from the rest of the house. Mr. Howe, as was known, went to England to seek a Repeal of the Confederation Act, and no doubt with his usual zeal

[Hon. Mr. Holton—l'honorable M. Holton.]

qui l'ont amené à inviter cette personne à se joindre aux députés ainsi que des termes et conditions et de la politique sous-jacente à cette accession au pouvoir. Au cours de la dernière session, diverses lois en vue d'organiser certains ministères du Gouvernement ont été adoptées par une large majorité de la Chambre. Le Gouvernement invite la Chambre à confirmer, ce qu'elle accepte d'ailleurs de faire, qu'il est nécessaire, dans l'intérêt public, d'avoir des ministères distincts pour la saine administration des revenus du pays. La première personne à occuper le poste de ministre dans ce ministère est depuis 9 mois lieutenant-gouverneur de l'Ontario, mais son successeur n'a pas encore été nommé. De deux choses l'une: soit que le Gouvernement ait changé d'avis pour ce qui est de la nécessité d'établir un tel ministère, soit que l'intérêt public ait souffert d'une telle situation. Le Gouvernement a informé la Chambre, lors de la dernière session, qu'il estime nécessaire dans l'organisation des ministères, de tenir compte de l'importance numérique des diverses provinces représentées à la Chambre et il a nommé les membres du Conseil privé en conséquence de chaque province pour un nombre total de 13 ministères. La vaste province de l'Ontario dont on avait nommé 5 membres au Conseil privé lors de la formation du Gouvernement, n'est représentée depuis décembre 1867 que par 4 membres et depuis juillet 1868 par 3 seulement. Ce sont des points sur lesquels la Chambre devrait être avisée.

Sir John A. Macdonald dit qu'au cours des dernières années on ne donne pas de telles explications, avant la réponse au Discours du Trône. Il est juste d'en demander, mais le moment n'est pas bien choisi. Néanmoins il répondra à la question du député à propos de l'accession de M. Howe à ces fonctions, car cette question n'a été posée que pour la forme, puisque le député en question et le public en général ont été informés, par les journaux, d'une façon complète, de toutes les circonstances en cause. M. Howe ne peut être considéré comme étant en opposition au gouvernement au cours de la dernière session. Sa position est toute différente. Il a toujours été en opposition à tous les gouvernements de la Confédération. Il est hostile à la Confédération et à l'Acte de la Confédération. Sur le parquet de la Chambre toutefois, il prend bien soin de ne jamais appuyer ni contrer le Gouvernement. Il est donc dans une position d'isolationnisme par rapport au reste des députés. M. Howe, comme on le sait, est allé en Angleterre pour essayer d'obtenir l'abrogation de l'Acte de la Confédération et il a